N°62
Mercredi 14 décembre 2016
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Alternatives ou confessionnelles, elles se multiplient en vallée de Seine. Pour les parents, elles reflètent tant une adhésion au projet pédagogique qu'une fuite de l'école publique.



Les écoles primaires privées ont le vent en poupe

Dossier - P. 2

Actualités p.4

MORAINVILLIERS



Arrivée de 35 migrants : la colère des habitants

Actualités p.7

MEULAN-EN-YVELINES



L'interdisciplinarité séduit élèves et professeurs



Actualités p.6

ANDRESY

300 logements bâtis sur les terrains de la CCI



Actualités p.9

LIMAY

Port autonome : les riverains iront en justice



Sports p.12

ATHLETISME

Choco Trail : Effort, nature et chocolat

P. 6 AULNAY-SUR-MAULDRE L'opposition prend la mairie : 11 voix d'écart

P. 7 MAGNANVILLE Un sursis de deux ans pour la Poste

P. 7 BOINVILLE-EN-MANTOIS Un nouveau poste électrique pour la croissance

P. 8 POISSY Les agents municipaux se mettent au sport

P. 8 POISSY Commerçants : « On n'est pas à Marseille ici »

P. 9 VILLENNES-SUR-SEINE Le premier adjoint évincé

P. 10 MANTES-LA-JOLIE Une bombe de 500 kg retrouvée près de la gare

lagazette-yvelines.fr

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ? Faites appel à nous.

09 54 82 31 88 le@lagazette-yvelines.fr

DOSSIER Les écoles primaires privées ont le vent en poupe

Les créations d'écoles élémentaires se multiplient ces dernières années en vallée de Seine, et connaissent un succès grandissant. Elles l'expliquent par l'adhésion des parents à leurs pédagogies souvent centrées sur des classes à effectifs réduits, et une relation étroite avec les enseignants. Chez les parents, c'est aussi un moyen de quitter l'école publique.

De Mantes-la-Jolie à Andrésy, de Gargenville à Orgeval, les petites écoles élémentaires privées sont en croissance, ce qui est plutôt inédit pour un enseignement privé habituellement centré sur collèges et lycées. Alors, même si ces créations restent pour l'instant anecdotiques, représentant quelques centaines d'élèves, elles semblent traduire des évolutions de fond, qu'elles concernent les pédagogies alternatives ou les établissements confessionnels.

Dans les parties plus aisées de la vallée de Seine, la méthode Montessori avec un bilinguisme anglais est reine, comme à Andrésy où un établissement de 22 élèves a vu le jour en 2015 (voir encadré). Jeunes, ces établissements sont coûteux, de 4 000 à plus de 5 000 euros par an et par élève. En effet, ils ne sont pas sous contrat avec l'Education nationale, une durée minimale de cinq ans étant nécessaire avant de contractualiser les enseignements avec le ministère... pour ceux qui le souhaitent, ce qui n'est pas forcément le cas.

« On suit le programme de l'Education nationale, mais pas dans l'ordre des matières. On est vraiment ancré à fond dans la pédagogie Montessori, on a une classe autogérée en primaire », explique ainsi Diane Dorléan, enseignante et directrice. Son école El nido, elle aussi bilingue anglais, accueille une cinquantaine d'élèves de deux à 12 ans depuis la rentrée à Orgeval.

« En toile de fond, notre école donne des valeurs de politesse, de bien-être de l'autre. Ce sont des valeurs fondamentales pour réussir dans la vie, témoigne-t-elle du succès de son petit établissement. *Ce qui est important est aussi la relation parents-enseignants, on passe du temps à leur parler et à éduquer à la parentalité, on prend rendez-vous dès qu'il y a besoin. »*

A Mantes-la-Jolie, ce sont des pédagogies plus traditionnelles qui sont utilisées dans les deux écoles privées existant aujourd'hui dans le quartier populaire du Val Fourré. Le groupe scolaire confessionnel musulman Eva de Vitray s'inscrit résolument dans le cadre de l'Education nationale, tandis que le nouveau Cours la boussole, de la fondation Espérance banlieues, adopte une version peut-être plus historique de l'enseignement public.

Lors de son inauguration officielle, ses responsables n'ont pas caché leur plaisir face au meilleur démarrage enregistré par Espérance banlieues, qui compte à ce jour huit établissements privés résolument hors contrat. Proche du mouvement politique catholique Sens commun, la fondation, créée en 2012, finance une bonne partie de la scolarité, 55 euros mensuels restant à la charge des parents. Elle vise autant à donner une éducation de qualité qu'à promouvoir une certaine vision de la France à ces enfants.

« Des valeurs fondamentales pour réussir dans la vie »

« On a démontré par le terrain qu'une nouvelle dynamique est faisable au service d'un avenir commun en France, se satisfait ainsi Eric Mestrallet, le créateur d'Espérance banlieues. *On leur donne la posibilité de construire leur identité de Français par l'apprentissage de la culture, de l'histoire, de la géographie, leur permettant de comprendre dans quel pays ils sont. »* Au programme, entre autres : uniformes, vouvoiement systématique et lever du drapeau chaque semaine.

Trente élèves y sont aujourd'hui inscrits. Pour les parents croisés lors de cette cérémonie d'inauguration, c'est surtout la qualité de l'enseignement notamment obtenue avec de petites classes, le rapport étroit avec les professeurs, et le tarif accessible qui priment. *« Mon fils entrait en CP, j'ai vu qu'ils étaient beaucoup par classe et que ça ne se passait pas très bien »*, explique ainsi Raqui.

« Je suis fier de lui, il progresse vite, et les profs sont derrière eux, ils envoient des messages, en bien ou en mal, on est contactés. Ca fait presque un mois qu'il est là, je ne regrette pas mon choix », rapporte cette mère de famille de 28 ans. Cette habitante du Val Fourré (28 des 30 élèves proviennent du quartier, Ndlr) compte aujourd'hui y inscrire ses trois autres enfants lorsqu'ils seront d'âge scolaire.

Si les aspects symboliques des établissements privés sont appréciés des parents, ils ne semblent pas le facteur principal de leur décision d'y inscrire leurs enfants. *« La première année, pas mal de parents venaient pour l'aspect confessionnel. Aujourd'hui, la majorité cherche la qualité de l'enseignement »*, confirme par exemple Abdellilah Oullad, le directeur du groupe scolaire confessionnel musulman, et bilingue arabe, Eva de Vitray (qui est aussi un collège depuis deux ans, Ndlr).

L'école élémentaire est maintenant complète, avec 118 élèves et plus de possibilité d'extension : *« Nous n'arrivons pas à satisfaire toutes les demandes »*. Les spécificités pédagogiques concernent d'abord le faible nombre d'élèves par classe, le bilinguisme, et une relation étroite entre professeurs et familles : *« Nous ne voulons pas de parents consommateurs, mais engagés et impliqués dans le projet. »*

Maintenant dans sa cinquième année, elle pourrait bien devenir, d'ici quelques mois, la première école élémentaire confessionnelle musulmane de métropole à passer sous contrat avec l'Education nationale. *« Dès le départ, nous voulions une contractualisation pour bénéficier de leurs 150 ans d'expérience. Nous nous considérons commme une valeur ajoutée dans le champ éducatif local »*, indique le directeur, lui-même un ancien de l'enseignement public.

Comme au Cours la boussole, et contrairement aux écoles Montessori financées à 100 % par les parents, un fonds de dotation abondé par des particuliers et des entreprises permet de ne faire payer que 60 % du coût de la scolarité aux parents, soit environ 2 400 euros par an. Ces deux établissements privés mantais utilisent les locaux d'anciennes écoles élémentaires publiques.

Espérance banlieues : « Je ne regrette pas mon choix »

Bertrand Mesure, co-secrétaire départemental du SNUIPP-FSU des Yvelines, syndicat d'enseignants du secteur public du premier degré, n'est pas étonné par cette croissance des écoles privées : *« Nous assistons à une crispation sociétale qui fait que les parents, assez naturellement, essaient de repenser leurs stratégies éducatives en fonction de ce qu'ils perçoivent de cette crise, et des incidences sur eux-mêmes, sur leur identité et la construction de celle de leurs enfants. »*

Lui-même enseignant à Trappes, il évoque les traditionnelles *« stratégies de protection »*, habituellement chasses gardées de l'enseignement privé catholique : *« L'école privée Sainte-Marie, à Trappes, accueille pas mal d'enfants d'origine maghrébine, les parents estimant que les conditions sont dégradées dans l'école publique vis-à-vis du marché du travail. »*

Cette volonté de *« former des personnes adaptées à l'emploi »* aujourd'hui assignée à l'école publique, ne satisfait pas forcément les parents, faute de moyens. *« Nous n'avons plus les moyens de former le personnel, ou d'obtenir des crédits pédagogiques (destinés à des actions de la part des enseignants, Ndlr) qui ont été divisés par 18 depuis 2000 »*, regrette le délégué syndical.



LA GAZETTE EN YVELINES

« On leur donne la possibilité de construire leur identité de Français par l'apprentissage de la culture, de l'histoire, de la géographie », explique Eric Mestrallet, le créateur d'Espérance banlieues.

Des « stratégies de protection »

Au-delà de cette incapacité de l'enseignement élémentaire public à offrir suffisamment de possibilités aux élèves, des revendications plus identitaires gagnent aussi du terrain pour Bertrand Mesure. *« L'école républicaine, laïque, obligatoire, ne permettrait plus l'expression et la transmission de cette identité »*, que celle-ci relève de religion où d'éducation philosophique.

« Dans certains endroits s'ajoutent des problèmes d'identité, voire de sur-affirmation d'identité dans certains quartiers, analyse-t-il. *L'école républicaine, présentée actuellement sur des modalités extrêmement pratico-pratiques de préparer à l'emploi, ne répond pas à ces finalités, voire, pour un certain nombre de parents, écraserait ou interdirait ces représentations identitaires. »*

Enfin, les pédagogies alternatives comme Montessori sont souvent utilisées comme boîtes à outils par de nombreux enseignants de l'école publique. Mais la formation d'écoles dédiées à cette méthode par des parents répond pour lui à *« des revendications très narcissiques d'une volonté d'éducation à part »*. Il estime que ces petites écoles bilingues traduisent *« un individualisme forcené et exacerbé »*, et seraient donc dues à *« la déshérence de la pensée citoyenne et républicaine »* . Car, *« dans un contexte où on nous dit que la violence est partout »*, Bernard Mesure comprend que *« vous n'avez pas envie que votre enfant y soit confronté »*.

La méthode bilingue Montessori à Andrésy

Elles ont monté, à la rentrée 2015, une école privée pour les enfants de 2 à 12 ans. On n'y parle pas de classes mais « d'ambiances ». 22 élèves occupant cette année « l'ambiance 3 à 6 ans » et 14 « l'ambiance 6 à 12 ans ». *« On souhaite rester à taille humaine »* explique Laurie Monnié, l'une des deux co-fondatrices, qui a quitté son poste d'ingénieur pour se lancer dans l'aventure à la naissance de ses enfants.

La méthode Montessori vise à favoriser la confiance en soi, l'autonomie, tout en permettant à l'enfant d'évoluer à son propre rythme et en toute liberté : *« Il ne faut pas avoir peur d'aller vers les choses. Il faut montrer aux enfants qu'ils peuvent se tromper »*. Selon elle, grâce à cette approche : *« Ils osent plus, ils sont aussi plus libres »*. Une éducatrice francophone et une assistante d'anglais animent chaque leçon, *« pour préparer ces enfants au monde de demain »*.

Pour cette diplômée de l'Ecole Centrale, les motivations des parents qui inscrivent leurs enfants dans son établissement sont claires. *« Beaucoup sont déçus de l'école traditionnelle, surtout chez les 6-12 ans »*. L'apprentissage de l'anglais est aussi un argument de poids, quand les élèves de l'école publique ne démarrent un véritable renforcement linguistique qu'en 6ème. Une seule certitude pour les deux fondatrices : *« Tous les parents qui se sont inscrits chez nous connaissent et approuvent la méthode Montessori »*.

« Il subsiste de nombreux préjugés », regrette Laurie Monnié. A l'argument *« qu'avec Montessori, les enfants ne font que ce qu'ils veulent »*, elle objecte *« que cette pédagogie offre un cadre dont il ne faut pas sortir »*. Elle déplore aussi d'être taxée *« d'école élitiste »* avec l'apprentissage de l'anglais et des multiplications dès 3 ans.

Moyennant 4000 euros l'année scolaire (de 8 mois, Ndlr), la fréquentation ne désemplit pas. *« On prévoit d'ouvrir une nouvelle classe en janvier prochain, l'ambiance 2-3 ans »* se félicite-t-elle. Avec Roxanne Dauphin, l'autre co-fondatrice, elle dispense elle-même les cours, après une formation d'une année à l'Association Montessori de France.

DESTOCKAGE PRODUITS ALIMENTAIRES

ARRIVAGES JOURNALIERS

LES HALLES de LIMAY

Fruits...légumes...produits frais...surgelés...

Acceptation des tickets restaurants

LIMAY. ZAC DES HAUTS REPOSOIRS. TÉL. 01 30 33 31 10

MORAINVILLIERS Arrivée de 35 migrants : la colère des habitants

La municipalité a organisé une réunion publique. Elle a été très mouvementée, une majorité d'habitants exprimant une franche opposition à leur hébergement.



Plus d'une centaine de personnes se sont déplacées pour afficher leur hostilité à l'arrivée de migrants.

En prévision de l'arrivée, ce lundi 12 décembre, de 35 migrants dans la petite commune de Morainvilliers, la municipalité organisait la semaine dernière une réunion d'information à destination des habitants. Mercredi 7 novembre, plus d'une centaine de personnes ont rempli la salle des loisirs de la mairie : une large majorité a clairement affiché son hostilité à cette arrivée. D'autres, bien plus clairsemés, ont essayé d'apporter leur soutien à l'initiative.

Dès le début de la réunion, une partie du public s'inquiète de la proportion d'hommes seuls arrivant sur la commune. Un représentant des Petits frères des pauvres, propriétaire des locaux d'hébergement (voir encadré), répond sans détour : « *A Morainvilliers, il n'y aura de toute façon que des hommes seuls* », des Erythréens et des Soudanais principalement. Il déclenche des applaudissements moqueurs. « *On n'en veut pas* », clame l'un des présents.

Un membre des Petits frères des pauvres explique qu'ils se verraient « *offrir le gite et le couvert* » sur place, un habitant l'interrompt. Il demande s'il est également prévu « *des femmes pour ces jeunes* ». Prenant le parti de ne pas répondre, le représentant associatif précise : « *Ces personnes viennent d'abord pour se poser et faire leurs mesures administratives.*»

Face aux propos exprimant la crainte d'agressions, le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye prend la parole : « *Je comprends votre préoccupation et la sécurité sera renforcée* », avec une présence accrue de la brigade de gendarmerie d'Orgeval. Pendant la soirée, il est interpellé plusieurs fois… jusqu'à se voir demander par un habitant, sous les applaudissements nourris du public : « *Quel est votre salaire pour organiser l'invasion de la France ?* »

Dans la présentation de l'association Aurore, gestionnaire de l'hébergement lui-même, son directeur Eric Pliez plaide : « *Nous sommes tout à fait ouverts au bénévolat* ». Il déclenche le rire d'une partie de la foule. « *Si vous saviez le nombre de bonnes volontés qui se sont manifestées pour les aider à apprendre le français, pour amener des vêtements, c'est des mouvements incroyables* », poursuit-il. « *Pas ici* », répond un habitant visiblement peu convaincu.

Son point de vue a l'air partagé par d'autres. Quelques personnes, tout au long de la soirée, glissent dans le public qu'elles sont en faveur de la formation « *d'une milice* » ou d'« *une révolution* ». À la fin de cette réunion publique très agitée, quelques rares soutiens se sont bien manifestés. Un des membres de l'association Aurore confie cependant avoir été « *secoué* » par les propos tenus pendant la soirée.

Si Fabienne Devèze, maire de la commune qui compte environ 2 500 habitants, s'était défendue, en préambule de cette soirée, d'avoir été « *l'initiateur de ce projet* », elle avait néanmoins joué l'apaisement : « *Il n'empêche que mon rôle aujourd'hui est de vous rassurer, assurer la sécurité de la commune, et faire en sorte d'obtenir [...] les moyens pour que ceci se passe dans les meilleures conditions sur la commune.* » Cela ne semble pas être gagné.

Hébergés à la maison de vacances jusqu'en avril

L'association des Petits frères des pauvres est en charge de leur hébergement. Contrairement à ce qui a pu être le cas pour d'autres sites d'Île-de-France, il ne s'agit pas d'une réquisition de l'État. Les personnes accueillies sont principalement originaires du Soudan ou d'Érythrée, des pays où existent « *des guerres méconnues* », explique Stéphane Grauvogel, sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye.

Ces 35 migrants sont logés dans les locaux de l'association, qui sert habituellement de centre de vacances social pour personnes âgées. Le site sera géré par l'association Aurore, dont la mission est d'accompagner les personnes en situation d'exclusion. Les personnes migrantes hébergées à Morainvilliers y resteront pendant la période hivernale, soit jusqu'au 24 avril.

À l'annonce de cette date par Isabelle Fouqué, directrice de l'association de gestion des établissements des Petits frères des pauvres, plusieurs personnes de l'audience l'ont accusée de mentir. « *C'est une durée contractualisée et une condition à laquelle on ne peut déroger car la maison de vacances reprend sa fonction en mai* », a assuré Isabelle Fouqué.

Lors de la réunion, la maire Fabienne Devèze a voulu « *prendre sa part de responsabilité dans les choix qui sont faits* », précisant : « *Quand j'ai appris qu'on allait avoir un groupe, il m'a semblé impossible, dans les structures scolaires de Morainvilliers, d'accueillir des enfants. C'est la raison pour laquelle [...] j'ai dit que nous n'étions pas en mesure d'accueillir des familles.* »

Répondant à certaines inquiétudes des Morainvillois présents, l'association des Petits frères des pauvres a de son côté indiqué : « *On va organiser les choses pour que les départs (des migrants vers les gares pour aller faire leurs démarches administratives, Ndlr) se fassent en décalé par rapport au trajet prévu pour les enfants.* »

Enfin, « *une équipe de 8 personnes sera en permanence* » sur le site, où un règlement intérieur sera mis en place. Qui, s'il n'est pas respecté, pourra constituer « *un motif d'exclusion* ». Le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye, lui, a tenu à préciser qu'il n'y avait « *pas de faits de délinquances spécifiques dans les villes qui accueillent des centres de migrants* », et qu'il n'y avait pas « *aujourd'hui à [sa] connaissance de comportements radicalisés dans les centres* ».

G en Yvelines

L'eau, un bien précieux à préserver

L'eau du robinet ne coule pas de source…

L'eau, telle que nous la trouvons dans la nature, n'est pas potable. Elle ne coule pas non plus directement au robinet. Il faut la prélever, la traiter pour la rendre potable, la contrôler, l'acheminer jusqu'au domicile des consommateurs. A cela s'ajoutent tous les services d'assainissement : de la collecte des eaux usées à leur traitement, avant le retour au milieu naturel.

Tous ces services ont un coût : celui que l'on appelle communément « *le prix de l'eau* » mais qui est en réalité celui du « *service de l'eau* ». Un service auquel s'ajoutent des taxes et redevances. Ces dernières sont reversées aux organismes publics tels que l'agence de l'eau, dont le but est d'aider à financer la lutte contre la pollution, la modernisation des réseaux, la préservation des ressources et des milieux aquatiques, la mise en place d'actions d'animation et d'information, etc.



Pourquoi le prix de l'eau varie d'une commune à une autre ?

Le prix de l'eau dépend de l'abondance de la ressource, de sa qualité, de sa facilité d'accès, mais aussi du niveau de traitement des eaux usées imposé par la règlementation. Il tient compte également des investissements nécessaires pour entretenir, moderniser, créer et développer de nouvelles installations pour la production de l'eau potable, la distribution et la dépollution des eaux usées. Ces différents facteurs ainsi que la densité de la population desservie font varier le prix qui vous est facturé.

Comment lire sa facture d'eau ?

La facture se décompose en trois parties : le traitement et la distribution de l'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées et les taxes et redevances aux organismes publics.

Les parties « *eau* » et « *assainissement* » comprennent généralement chacune une part fixe (l'abonnement) et une part variable correspondant aux volumes consommés.

suez

Chiffres clés

1,15€/jour
Budget « services eau & assainissement » moyen pour une famille de 4 personnes.

2€/an
Budget par personne pour une consommation quotidienne d'1,5 litre d'eau du robinet, comme eau de boisson.

0,8 %
C'est la part de la facture d'eau dans les dépenses globales d'une famille.

En bref

VALLEE DE SEINE Une réunion publique de « la France insoumise »

« *Fédérer les forces de gauche du Mantois* ». D'après Jean-Michel Levasseur, c'est l'objectif des comités de soutien à Jean-Luc Mélenchon (FG) des Mureaux et de Mantes-la-Jolie. Pour cela, ils organisent une réunion publique le 19 décembre à 20 h à la salle Maupomet de Mantes-la-Ville.

L'occasion d'aborder les thèmes de campagne de Jean-Luc Mélenchon, « *avec des exemples locaux* ». Si Jean-Michel Levasseur estime qu'ils sont actuellement « *une cinquantaine d'actifs sur les Mureaux et Mantes* », il explique que « *le but est de faire rallier toute cette autre gauche et les déçus du dernier mandat* ».

MANTES-LA-JOLIE José Garcia présentera son film au Méga CGR

Les fans de José Garcia sont prévenus. Le lundi 19 décembre, le célèbre acteur sera au cinéma Méga CGR pour l'avant-première de son dernier film *A fond*, qui sortira officiellement le mercredi suivant. Le rendez-vous est donné pour la séance de 20 h 30.

A fond est une comédie dans laquelle, en plus de José Garcia, jouent notamment André Dussollier, Caroline Vigneaux ou encore Vincent Desagnat. Informations et réservation sur www.cgrcinemas.fr/mantes.

En image



LA GAZETTE EN YVELINES

CHANTELOUP-LES-VIGNES Les MC Syncro en grève pour leurs salaires

Troisième grève en six ans. Jour et nuit depuis lundi 5 décembre, les 22 ouvriers grévistes (sur 32, Ndlr) tiennent leur piquet devant l'usine de montage de pneus (dont la direction n'a pas souhaité s'exprimer, Ndlr). Comme lors des précédents mouvements, ils demandent de meilleurs salaires et l'embauche en CDI des intérimaires. « *Ils ont ramené quatre travailleurs belges et trois intérimaires pour nous remplacer, ce qui est interdit par le droit du travail* », déplore Ansouman Dramé, délégué CGT. La production quotidienne des 5 000 roues destinées à l'usine PSA de Poissy est fortement réduite.

En bref

VALLEE DE SEINE Récupérer l'eau au sol pour favoriser l'agriculture bio

Une convention a été signée, lundi 5 décembre, entre la Chambre d'agriculture interdépartementale d'Ile-de-France (CAIF) et la société Suez. Celle-ci repose sur un engagement : la protection des ressources en eau en vallée de Seine. Ainsi, l'objectif sera de capter l'eau tombée au sol sur près de 100 km² recouvrant 22 communes yvelinoises pour irriguer une zone dite « prioritaire ». Les 4 860 hectares de périmètre joignant Aubergenville à Flins seront alimentés en eau à 98 % grâce à ce dispositif, déployé pour favoriser l'agriculture biologique.

VALLEE DE SEINE Cent postes d'adjoint de sécurité à pourvoir

La police nationale lance actuellement une campagne de recrutement d'adjoints de sécurité. Une centaine de postes sont à pourvoir dans les Yvelines, pour un contrat d'une durée de trois ans, renouvelable une fois. Suite à ce contrat, il est possible de passer le concours interne de gardien de la paix. Le recrutement s'adresse aux personnes âgées de 18 à 30 ans de nationalité française et aucun diplôme n'est requis.

Pour tout renseignement, les personnes interessées peuvent appeler le 01 69 33 77 58 ou le 01 69 33 77 47. Les dossiers de candidatures sont à retirer sur lapolicenationalerecrute.fr.



ANDRESY Presque 300 logements bâtis sur les terrains de la CCI

Un programme de 289 logements va voir le jour d'ici à la fin 2020 sur les anciens terrains de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCI).

Le site historique de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Paris, autour de la rue des Martyrs de Chateaubriand, va connaître une nouvelle jeunesse. Si la CCI s'est progressivement désengagée du lieu depuis une quinzaine d'années, un quartier de 289 logements, dont 35 % sociaux, va y voir le jour à l'horizon 2020.

« Les travaux devraient démarrer fin 2017 »

Ce projet est divisé en deux parties, respectivement au Nord et au Sud. Pour la première partie, « *le permis de construire sera déposé en fin d'année* », prévoit Hugues Ribault (LR), le maire d'Andrésy. Et d'ajouter que « *les travaux devraient démarrer fin 2017, pour deux ans de construction* ». La seconde phase, au Sud, sera « *décalée de six mois à un an* » par rapport à la première et « *l'ensemble sera livré fin 2020* », poursuit le premier magistrat.

Ce nouveau quartier comptera 35 % de logement sociaux. Parmi les 289 logements se trouveront « *190 logements en accession à la propriété, 49 logements sociaux et 53 logements intergénérationnels* », détaille Hugues Ribault. Ces derniers « *comptent pour des logements sociaux* » et seront dans « *une résidence réservée aux jeunes ménages et aux seniors* ».

Une résidence « intergénérationnelle » contestée

Pour Virginie Muneret, conseillère municipale d'opposition du groupe Andrésy dynamique, « *cette résidence n'a rien d'intergénérationnelle, [...] c'est simplement un endroit où il y aura du logement social* ». Cette dernière estime que si « *il est dit qu'il faudra privilégier des jeunes et des personnes âgées, [...] réglementairement, ils seront obligés d'accepter de loger toute personne qui répondra aux critères du logement social* ». L'élue regrette également « *une densité de logements trop importante* ».

Si tous les bâtiments du site actuel seront détruits pour permettre aux nouvelles constructions de sortir de terre, la maison en meulière sera conservée et transformée en duplex. Le vaste parc de 6 800 m² sera également conservé. Il « *restera public et sera entretenu par la Ville* », assure Hugues Ribault.



Sur ce site tombé à l'abandon, seule la maison en meulière sera conservée et transformée en duplex.

La voirie refaite et l'école du parc agrandie

Avec l'arrivée de ce nouveau quartier, des travaux de voirie sont prévus. La construction de logements va également entraîner l'arrivée de nouveaux élèves. Pour cela, l'école du parc va avoir droit à « *une extension et une remise aux normes* », d'après le maire Hugues Ribault (LR).

L'opposition municipale, en la personne de Lionel Wastl (EELV), relève que « *les riverains sont inquiets pour le stationnement et la circulation* ». Il ajoute « *ne pas être sûr que les rues soient calibrées* » pour l'arrivée d'autant de nouveaux habitants.

D'après Hugues Ribault, l'avenue des Robaresses doit être élargie pour passer de 7 à 12 mètres, avec un trottoir aux normes et de nouvelles places de stationnement. Le maire assure également que ce nouveau quartier n'aura « *pas d'impact sur la circulation* » andrésienne.

Il se satisfait d'ailleurs que dans le cadre d'un « *partenariat public-privé négocié avec Citallios (aménageur public des conseils départementaux des Yvelines et des Hauts-de-Seine, Ndlr)* », ce dernier va « *refaire la voirie* ». Quant à l'école, il prévoit un chantier estimé à « *3,5 millions d'euros [...], sur lesquels Citallios s'engage à contribuer à hauteur d'environ un million d'euros* ».

AULNAY-SUR-MAULDRE

L'opposition remporte la mairie avec 11 voix d'écart

Dans les nouvelles élections municipales, la liste *Bien vivre à Aulnay* de l'ancienne opposition l'a emporté au second tour.

Le deuxième tour aura été le bon. Alors que le premier tour des nouvelles élections municipales avait donné lieu à une égalité des voix entre les deux listes, lors du deuxième tour, la liste menée par l'ancien élu d'opposition Jean-Christophe Charbit (SE) l'a emporté d'une courte avance. Ces nouvelles élections municipales avaient été déclenchées par la démission en octobre de trois élus de l'opposition, de leurs 12 suppléants et d'un conseiller de la majorité.

Dimanche 11 décembre, 577 des 842 Aulnaysiens inscrits sur les listes électorales se sont rendus aux urnes. Et avec 11 voix de plus, la liste *Bien vivre à Aulnay* de Jean-Christophe Charbit (288 voix) a remporté l'élection face à la liste *Ensemble pour Aulnay* de l'ancienne majorité (277 voix).

« *Nous sommes ravis et nous resterons modestes,* confie Jean-Christophe Charbit de cette victoire. Et d'ajouter qu' « *il y a beaucoup de choses à faire* ». La passation se déroulera lors d'un conseil municipal prévu cette semaine, au cours duquel le nouveau maire sera élu. « *Je fais le prochain conseil pour faire la transmission et je donnerai ma démission* », a indiqué Catherine Delaunay (SE), la maire sortante.

Indiscrets

Voilà un maire passablement agacé de la situation que connaissent au quotidien ses concitoyens usagers de la ligne A du RER. Marc Honoré (DVD), premier magistrat d'Achères, a pris sa plume pour manifester son mécontentement dans le cadre des discussions autour des changements à venir à Valérie Pécresse (LR), présidente du Conseil régional comme du Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif). « *Le scénario envisagé aboutit à la suppression d'un RER A par heure en heure de pointe, tant le matin qu'en soirée* », déplore-t-il, rappelant aussi que « *le soir, en heures de pointe, la ligne L3 ne marquera pas l'arrêt en gare d'Achères ville* ».

Alors, indiquant que 600 nouveaux logements doivent être construits dans sa ville, comme « *un ressenti des voyageurs [...] à l'évidence très mauvais* » sur le RER A, regrettant un « *raisonnement* » consistant à « *prendre acte de la situation actuelle* », il s'emporte : « *Si de savantes modélisations mathématiques peuvent permettre à la SNCF et la RATP d'afficher une belle confiance en un radieux avenir, je crains que politiquement, un tel scénario ne soit très difficile à comprendre pour des Franciliens déjà éprouvés.* »

Ils sont désormais tous payés depuis la fusion, mais cela ne semble pas avoir influé fortement sur leur absentéisme. Les conseillers communautaires de la nouvelle communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) qui s'étend de Rolleboise à Conflans-Sainte-Honorine et a fusionné six intercommunalités, sont désormais tous indemnisés à hauteur de 524 euros par mois. Pourtant, ils ne feraient pas montre d'un présentéisme forcené, à en croire l'une d'entre eux. La mantaise Nathalie Coste, conseillère d'opposition, s'est ainsi émue sur Facebook la semaine dernière de ne voir que 14 présents sur 30 membres à l'une des commissions de GPSEO, au soir du mardi 6 décembre.

C'est probablement le concours le plus intriguant de l'année qui s'annonce. La préfecture d'Île-de-France a lancé le 1er décembre un Grand prix de la culture du risque inondation sur le bassin Seine-Normandie. « *Ce concours vise à valoriser des actions, réalisées sur le bassin durant les dix dernières années, ou en cours de réalisation, qui permettent d'accroître la conscience et la culture du risque inondation* », détaille le préfet Jean-François Carenco dans son communiqué.

« *C'est en prenant conscience de ces risques que nous serons prêts à les affronter* », poursuit-il comme en écho aux inondations du printemps dernier. Dédié aux « acteurs du bassin » dont entreprises et simples citoyens sont exclus, il comporte quatre prix en compétition, dont l'un est dédié aux « *actions de sensibilisation au risque inondation par le biais de l'art et de la culture* ». Le dépôt de candidatures peut se faire jusqu'au premier mars 2017, pour une remise des prix en juin 2017.



MEULAN-EN-YVELINES L'interdisciplinarité séduit élèves et professeurs

Des collégiens ont organisé un tournoi de basket dans le cadre du nouveau dispositif interdisciplinaire de la récente réforme. Élèves et professeurs en dressent un bilan positif.



Certains élèves organisaient l'aspect sportif du tournoi, d'autres étaient chargés de la communication.

La semaine dernière, les élèves d'une classe de quatrième du collège Mercier Saint-Paul ont organisé un grand tournoi de basket-ball pour leurs camarades du même niveau. Ils ont convié presse et élus pour cet événement réalisé dans le cadre des Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI). Ces derniers, mis en place depuis la rentrée suite à la réforme du collège, sont très décriés par les syndicats d'enseignants. Les élèves meulanais semblent, eux, les apprécier, un sentiment retrouvé chez les professeurs malgré le travail supplémentaire.

Maths, EPS et technologie

Ce point de la réforme, mélangeant plusieurs matières scolaires, a ici réuni des professeurs de mathématiques, d'Éducation physique et sportive (EPS), et de technologie. « *Les élèves devaient travailler sur la problématique : quels sont les différents éléments à prendre en compte pour l'organisation d'un événement sportif,* explique Mathieu Nivard, professeur de mathématiques. *Nous, on a juste aidé à la réalisation, ce sont les élèves qui ont presque tout fait.* »

En cours de mathématiques, par exemple, les élèves ont eu à choisir le sport qui serait pratiqué « *par sondage avec des statistiques* », note Mariam, élève de la 4ème5, membre de l'équipe chargée de filmer le tournoi et d'échanger avec les médias. L'enseignant d'EPS a quant à lui, entre autres, aidé les collégiens sur l'aspect sportif, et celle de technologie à la valorisation de l'événement avec la réalisation d'un film et la prise de contact avec la presse et la maire.

« *Normalement on n'envoie pas de lettre au maire* », sourit Aliya, elle aussi élève de l'équipe média, satisfaite de l'expérience, qui a également apprécié de « *mélanger les matières* ». Un bilan positif partagé par Mariam : « *Ça permet de faire des choses qu'on n'aurait pas pu faire avec un seul prof.* » La troisième membre de l'équipe média, Chairine, juge l'expérience « *originale* » et apprécie d'avoir « *pu faire des choses pas communes* ».

« Ils acquièrent beaucoup de compétences »

Ce tournoi de basket est « *l'aboutissement de trois mois de travail* », indique le professeur de maths, avec comme objectif « *l'acquisition de compétences pour les élèves* ». L'enseignante de technologie, Karilien Evers-Adhami, confie cependant que ces EPI « *demandent beaucoup de temps et de concertation* ». Même son de cloche pour Mathieu Nivard, pour qui « *le fond est bon, mais les moyens ne sont pas forcément en adéquation avec l'ambition de la réforme* ». Il estime par ailleurs que l'établissement Mercier Saint-Paul « *s'est plutôt bien emparé de la réforme* ».

Quentin Vassilieff, professeur d'EPS, confirme que les enseignants ont dû « *prendre sur [leur] temps libre pour s'assurer que tout se passe bien* ». Ce dernier dresse cependant un « *bilan positif* » de ce projet et précise : « *Vu que c'était le premier, il y aura des améliorations* ». Quentin Vassilieff ajoute : « *Mais de ce que je vois, c'est riche pour les enfants, ils acquièrent beaucoup de compétences et ça diversifie la méthode* ».

MAGNANVILLE Un sursis de deux ans pour la Poste

Un nouveau bureau a ouvert dans les locaux de l'ancienne communauté d'agglomération. Mais il ne s'agit pas d'une installation durable.



« La fermeture était difficile à vivre pour les clients plus âgés, souligne l'unique postier. Beaucoup ne savaient pas comment ils allaient faire. »

Depuis le 5 décembre, un bureau de poste magnanvillois, cependant dépourvu du service de banque postale, a rouvert ses portes dans les locaux de l'ancienne Communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines (Camy). Une convention d'une durée de deux ans a été passée entre la Poste et la nouvelle communauté urbaine dans laquelle la Camy a fusionné.

C'est une mine « *plus que satisfaite* » qu'affiche Michel Lebouc, maire de Magnanville (DVG), deux jours après la réouverture d'un bureau de poste sur la commune. Depuis la fermeture du centre commercial Mag 2000 à la rentrée, les Magnanvillois devaient se rendre à Mantes-la-Ville.

« *La fermeture était difficile à vivre pour les clients plus âgés,* souligne l'unique postier derrière son guichet. *Beaucoup ne savaient pas comment ils allaient faire.* »

Pas de banque postale

Cette réouverture « *n'a pas été simple* », reconnaît Michel Lebouc. L'édile évoque un « *bras de fer* » entre la commune et la direction régionale de la Poste. D'autant plus que cette installation n'est que provisoire. Dans deux ans, de nouveaux locaux seront à retrouver pour le bureau de poste : « *Nous y réfléchissons. Je me suis engagé dans la défense de ce service de proximité.* »

En bref

BOINVILLE-EN-MANTOIS Un nouveau poste électrique pour soutenir la croissance

Un nouveau poste source électrique, dont la première pierre a été posée le 7 décembre, sera mis en service en 2018. Il viendra soutenir l'accroissement économique du Mantois.



La première pierre symbolique du dix-septième poste source des Yvelines a été posée par Enedis (ex-ERDF, Ndlr) le 7 décembre.

Cinq ans auront été nécessaires pour que la première pierre symbolique du dix-septième poste source des Yvelines soit posée. Composé de deux transformateurs, il est le dernier maillon de la chaîne électrique, qui permet d'abaisser la tension des lignes moyenne et haute tension avant d'alimenter les foyers et les entreprises du Mantois.

Ce futur poste source servira à « *soutenir le développement du territoire, économique et en habitations, [et à] améliorer la sécurisation de la desserte électrique* », indique Carlos Montes, adjoint au directeur territorial Enedis des Yvelines. Sur une surface de près de 10 000 m², ses deux transformateurs pourront chacun alimenter « *30 000 à 40 000 foyers* », précise-t-il.

L'opération avait connu plus d'une année d'arrêt afin de réaliser des fouilles archéologiques, la mise en service est désormais prévue pour le deuxième semestre 2018. Ce poste source représente un investissement conséquent pour Enedis (ex-ERDF, Ndlr) puisque le nouvel ouvrage coûte 11 millions d'euros, auxquels viennent s'ajouter 22 millions d'euros « *pour poser les réseaux qui vont être reliés au poste source* », indique Carlos Montes.

TAQUET
Électricité - Éclairage public

Forte de ses 68 années d'expériences l'entreprise TAQUET implantée au coeur des Yvelines, est votre partenaire pour

La maintenance, la Conception, la Réalisation et la Modernisation

de vos réseaux et installations électriques.

Nos spécialités :

- Eclairage public, signalisation lumineuse tricolore et illuminations festives
- Basse & moyenne tension
- Détection, diagnostic & géoréférencement des réseaux secs
- Courant faible & courant fort
- Domotique TEBIS, contrôle d'accès
- Réseaux informatiques, vidéo protection
- Détection incendie & intrusion...

La reconnaissance officielle de notre savoir-faire

QUALIFICATION ME4 TN4

(maintenance et travaux neufs en éclairage public)

50, rue de Sablonville - 78510 Triel-sur-Seine
www.taquet.fr - tél. : 01 39 74 01 90 - fax. : 01 39 70 65 23

POISSY

« On n'est pas à Marseille ici »

Le plan de sécurité à destination des commerçants, en pleine période de fêtes, a été renforcé. Avec la baisse de délinquance sur la commune, les commerçants affichent leur sérénité.

« *On est ici pour vous donner des conseils, l'idée c'est que vous abordiez vos craintes, vos besoins* ». Franck Maroné, chef de la police municipale de Poissy, accompagné du commandant de la police nationale, Joël Bachelet, ont détaillé jeudi dernier, devant une trentaine de commerçants, le plan anti hold-up, en vigueur du 1er décembre au 15 janvier. Avec la baisse confirmée de la délinquance sur Poissy, les commerçants, eux, ne semblent pas inquiets.

En vue des fêtes de fin d'année et de la très frénétique course aux cadeaux, un « *plan renforcé de sécurité à destination des commerçants* » a été mis en place. « *L'idée c'est de déployer plus d'effectifs sur le centre ville et les commerces* », détaille Joël Bachelet. Un dispositif qui s'articule autour de patrouilles pédestres dans le cœur de ville, d'équipages véhiculés sur les commerces extérieurs et d'agents mieux armés dans les centres commerciaux.

« *La délinquance baisse, mais restons tout de même méfiants* ». Face à des commerçants pas vraiment inquiets, le commandant de police nationale joue la carte de la prévention annonçant « *une baisse significative depuis deux ans des cambriolages, dégradations, vols* ». Il ajoute qu'« *aucun braquage n'est à déplorer sur Poissy cette année* ». Même son de cloche, du côté du chef de la police municipale, Franck Maroné, qui rappelle les bienfaits de la vidéo-surveillance, « *arme de dissuasion avant tout et d'élucidation* ».

Baisse de la délinquance confirmée à Poissy

« *On pourrait encore faire plus pour la sécurité des commerçants* », concède Raymond Letellier, conseiller municipal, en charge de la délégation police, qui déplore « *la baisse de près de 25 % des effectifs de la police nationale à Poissy* ». Franck Maroné propose une plus grande généralisation du « *bouton urgence* » que les commerçants peuvent activer en cas d'intrusion ou agression.

Raymond Letellier l'affirme : « *On a peu de retours des commerçants à propos de la sécurité* ». Réponse dans la salle : « *Il y a peu d'agressions, on n'est pas à Marseille ici, ne vous inquiétez pas.* » Seuls 29 des 450 commerçants étaient présents à cette réunion. Une faible mobilisation qui s'explique selon lui par « *le sentiment de ne pas être concerné par les agressions à Poissy* ».



Des commerçants très sereins ont dialogué jeudi avec les représentants de la police nationale et municipale.

Et le terrorisme dans tout ça ?

Lors de la réunion d'information du 8 décembre dernier, les débats se sont concentrés autour des risques de braquages, et personne n'a soulevé la problématique liée aux potentiels risques d'attentats. « *Je ne voulais pas exposer le dispositif anti-terroriste si les commerçants n'amenaient pas le sujet* » a expliqué le commandant Joel Bachelet qui argue « *que les hold-up préoccupent davantage* ».

Pour Raymond Letellier, conseiller municipal délégué aux pompiers et à la police, « *c'est une surprise* » que le sujet n'ait pas été amené par les commerçants. « *La crainte de l'attentat est réelle car la menace est toujours présente* », ajoute-t-il. La sécurité concerne aussi les consommateurs, comme l'explique Raymond Letellier : « *ils ont besoin d'être rassurés autant que les commerçants, car en période d'attentats, on le sait, la fréquentation des magasins baisse* ».

Erratum

Deux erreurs ont été commises dans nos éditions du 30 septembre et du 23 novembre dernier. Dans le premier article, titré « *Le Dalaï-Lama vient en aide à la Pierre blanche* », il était écrit qu'Emma Gatti , « *œuvrait bénévolement pour l'association* ». Ce n'est pas le cas, celle-ci n'étant pas membre de la Pierre blanche malgré son engagement personnel pour l'accueil des réfugiés tibétains.

Dans le second article, titré « *Tibétains : tous solidaires mais parfois divisés* », nous rapportions qu'Emma Gatti avait proposé que la salle communale, allouée au comité de quartier du Vieux-Conflans, « *soit mise à disposition pour héberger certains réfugiés* ». Cette citation ne lui était en fait pas attribuée.

Nous présentons nos excuses à l'intéressée ainsi qu'à nos lecteurs.

Erratum

Dans notre édition de la semaine dernière, en page 4, l'encadré de l'article consacré à l'attractivité du centre-ville des Mureaux comporte une erreur. Contrairement à ce qui était écrit, Anne-Marie Rochon ne s'est pas exprimée lors du dernier conseil communautaire mais lors d'une réunion publique organisée par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise. La rédaction présente ses excuses aux lecteurs quant à l'erreur relevée dans cet encart.

En bref

POISSY

Les agents municipaux se mettent au sport

La mairie propose aux agents deux heures de sport gratuites par semaine. Un dispositif créé pour lutter contre l'absentéisme.



Ancien journaliste sportif, Karl Olive aime le sport et ne s'en cache pas.

Lundi, le maire de Poissy, Karl Olive (LR) a présenté un nouveau dispositif. Baptisé « *Poissy bien-être* », il permettra aux agents municipaux de bénéficier « *sur leur temps de travail* » de deux heures de sport gratuites par semaine. L'objectif de la mairie serait de lutter contre l'absentéisme. Ancien journaliste sportif, Karl Olive aime le sport et ne s'en cache pas. Alors quand il peut utiliser sa passion via « *un plan d'actions* », il ne se prive pas. Six activités seront proposées gratuitement aux agents municipaux, « *par cycle de 10 séances par trimestre* ». On retrouve notamment de la marche nordique et de la natation.

« *Poissy bien-être* » a pour objectif d' « *améliorer les conditions de travail afin de faire reculer l'absentéisme* », détaille-t-il par communiqué. Au printemps dernier, le maire avait déjà demandé aux médecins de limiter les arrêts de travail.

A Poissy, « une situation stabilisée »

A Poissy « *la situation s'est stabilisée [...] mais l'absentéisme coûte encore directement 1,5 million d'euros à la collectivité* », fait savoir la mairie.

A la CGT, Catherine Couturier, coordinatrice départementale des agents territoriaux, s'interroge : « *Qui fera le travail des agents partis en séances de sport ?* »

VISEU PEINTURE

L'entreprise est spécialisée dans la peinture
et le revêtement de sols souples
depuis plus de vingt ans, agréée par QUALIBAT,
*(organisme professionnel de qualification
et de certification du bâtiment).*

Les peintres sont expérimentés
et qualifiés, dans les secteurs privé,
public et particuliers

Nous intervenons
sur toutes les communes
du département des Yvelines.

18 rue de Vernouillet
78670 Médan
Tél. 01 39 75 20 53
Fax 01 39 75 43 03
viseupeinture@orange.fr

LIMAY Port autonome : les riverains iront en justice

La réunion de restitution du projet d'extension du port autonome s'est déroulée, la semaine dernière, dans une ambiance tendue.



Les montants des indemnisations proposées ne satisfont pas les propriétaires: « Une agence immobilière estime ma maison à 280 000 euros, alors qu'Haropa m'en propose 207 000 euros », témoigne l'un d'eux.

Une réunion de restitution s'est tenue mardi 6 décembre à la salle municipale de Limay dans le cadre du projet d'extension du port. L'équipe d'Haropa a présenté ses engagements, notamment sur la valeur des biens immobiliers. Elle n'a pas convaincu les riverains, qui assurent qu'ils déposeront des recours en justice, ni les élus (voir encadré).

Le préjudice n'est pas pris en compte

Pour les riverains, en particulier ceux du boulevard Pasteur comme Youssef Handa, « *Haropa a ruiné nos chances de vendre à des particuliers.* » Les montants des indemnisations proposées ne satisfont pas non plus : « *Une agence immobilière estime ma maison à 280 000 euros, alors qu'Haropa m'en propose 207 000 euros.* »

Selon les propriétaires, cette somme ne prend pas en compte « *le préjudice* » subi. Et les encourage à recourir à des procédures d'expropriations « *une fois la notion d'utilité publique obtenue. Comme cela, le prix sera fixé par le juge des expropriations, en prenant en compte ce préjudice* », souligne Youssef Handa. Lui est partisan des recours individuels, « *pour avoir plus de poids* ».

« 96 % des surfaces commerciales occupées »

Face à ces revendications, Kris Danaradjou, directeur adjoint à l'aménagement de Haropa-Ports de Paris rétorque « *qu'il s'agit d'une transaction que nous vous proposons, pas d'une estimation. C'est une procédure à l'amiable* ». Il ajoute : « *L'entente a été prouvée puisque certains nous ont vendu leurs biens. Les prix sont basés sur ceux du marché.* » Pourtant, c'est bien la méthode utilisée qui pose problème aux propriétaires. « *Le prix a été estimé sur la surface cadastrée et pas la surface réelle* », revèle Stéphane Franceschi, habitant de la rue des Coutures. De quoi mettre les propriétaires « *à poil* », comme le note l'inscription sur leurs t-shirts qu'ils dévoileront en fin de réunion.

L'extension de la zone portuaire se ferait vers l'Ouest sur cinq hectares et au Nord sur 27 hectares, soit jusqu'au boulevard Pasteur. Ce boulevard sera ensuite relié à la route départementale 146 et créera une nouvelle entrée de ville grâce à la création d'un pôle de services. « *Ce projet répond aux besoins,* souligne Régine Bréhier, directrice générale d'Haropa-Ports de Paris. *Actuellement, 96 % des surfaces commerciales sont occupées.* »

Les élus haussent le ton

Les élus présents n'ont pas manqué de mettre en garde Ports de Paris par rapport aux indemnisations. Eric Roulot, maire de Limay (PCF), a ainsi demandé « *la mise en place d'un fonds de garantie pour compenser les dévaluations des prix des biens immobiliers* ». Pierre-Yves Challande, conseiller municipal limayen d'opposition du groupe Agir pour Limay, a qualifié les cadres d'Haropa de « *technocrates* », ajoutant : « *Vous ne faites que des promesses vagues à ces riverains.* »

Paul Le Bihan, maire de Porcheville (SE), s'est également exprimé, pour la première fois, lors de cette réunion publique. Il aimerait savoir « *où en est la discussion* » avec les propriétaires habitant « *à droite* » du boulevard Pasteur, moins concernés et souhaitant vendre et dont le cas avait été évoqué « *lors d'une réunion en sous-préfecture* ». Et de rappeler que « *jusqu'en 2014 il y avait des permis de construire dans cette zone* ».

En bref

CHANTELOUP-LES-VIGNES Le nouveau quartier prend forme

Une partie du nouveau quartier du centre a été inaugurée la semaine dernière. Ce quartier comporte 54 logements, dont certains accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Deux nouvelles rues ont été inaugurées. Elles ont été baptisées en hommage à d'anciens adjoints.

Dans le cadre du projet de nouveau quartier au centre-ville, deux rues ont été inaugurées ce mercredi 8 décembre. Elles accueillent notamment la nouvelle résidence Parc Champeau et ont été baptisées du nom d'élus du précédent mandat, Marie José-Dubois et Gérard Sevault. Au total, 54 logements ont été construits dans ces deux rues, avec pavillons et appartements, dont une partie est accessible aux personnes à mobilité réduite.

D'ici 2020, 81 autres logements

« *Ce nouveau quartier montre un avenir meilleur que ce que l'on a connu par le passé,* relève Pierre Cardo, l'ancien maire. *Chanteloup arrive de plus en plus à sortir de ses problèmes.* » D'ici 2020, 81 autres logements devraient être construits, dans le cadre du projet de rénovation urbaine. Pour une résidente âgée, croisée ce matin-là, le nouveau quartier a tout pour plaire : « *Je sors de chez moi et l'entrée du Parc est juste à côté.* »

« *C'est une façon de leur rendre hommage,* note de son côté l'actuelle édile, Catherine Arenou (DVD), des deux élus dont les rues portent désormais le nom. *Tous deux étaient très impliqués sur le territoire* ». Marie José Dubois fut ainsi conseillère déléguée du patrimoine, et Gérard Sevault adjoint aux travaux.



En bref

VILLENNES-SUR-SEINE Le premier adjoint évincé

Lors du dernier conseil municipal, Olivier Hardouin a été démis de ses fonctions. Le maire cite des tensions internes, son ex-adjoint évoque plutôt l'urbanisation de la commune.

La décision a été entérinée au dernier conseil municipal, le 1er décembre dernier. Olivier Hardouin n'est officiellement plus le premier adjoint de Villennes-sur-Seine, suite à des désaccords avec l'équipe municipale et le maire.

La décision de mettre à la porte son premier adjoint a été « *mûrie pendant longtemps* », souligne le maire Michel Pons (DVD). Même s'il « *sait être sympathique* », des tensions avec l'équipe municipale en sont à l'origine : « *Il avait les deux tiers des conseillers municipaux à dos. Il y avait un problème de comportement général.* »

La fin d'une « opposition non-officielle »

L'ancien premier adjoint, lui, « *paye* » selon ses propres mots « *son opposition non-officielle* » au maire sur les questions d'urbanisme, notamment la construction de 82 logements rue de Marolles. « *Aucun élu n'a été prévenu de ce projet,* critique Olivier Hardouin. *Nous sommes actuellement plusieurs à nous poser des questions sur la gestion de l'urbanisme.* »

L'ex-adjoint assure qu'il continuera à siéger au conseil municipal : « *J'ai été élu sur une liste. En revanche, il y aura une véritable opposition, constructive.* » Ce à quoi Michel Pons répond : « *On ne peut pas s'opposer et rester dans la majorité. Il faudra choisir.* »

MANTES-LA-JOLIE Une bombe de 500 kg retrouvée près de la gare

Ce jeudi après-midi, un engin explosif datant de la Seconde guerre mondiale a été découvert près de la gare. Trois mille personnes ont été évacuées du secteur jusqu'à 23 h.



Au fond de l'impasse Sainte-Claire-Deville, un obus de la Seconde guerre mondiale a été retrouvé. Le secteur a été bouclé le temps de l'opération.

Alors qu'ils procèdent à la démolition d'un bâtiment, impasse Sainte-Claire-Deville, des ouvriers découvrent un obus dans la chape de béton, jeudi 8 décembre aux alentours de 15 h 30. L'engin date de la Seconde guerre mondiale et pèse une demi-tonne, dont 250 kg d'explosifs.

Périmètre de sécurité « d'environ 350 m »

Si le poids de l'obus est impressionnant, il n'est pas étonnant d'en retrouver un dans ce secteur. « *Les gares étaient des endroits stratégiques lors du conflit* », souligne un policier. Prévenues, deux équipes de démineurs sont appelées autour de l'obus, tandis qu'un périmètre de sécurité « *d'environ 350 m* » est rapidement mis en place. D'autant plus que la proximité de la chaufferie du Val Fourré représente un risque supplémentaire.

En parallèle, l'évacuation de la population commence. Les foyers Adoma et Coallia, situés en face de l'impasse, sont les premiers évacués. Suivent ensuite la tour Véga, les environs de la mosquée et les Inventeurs. Vers 18 h 30, les sirènes des fourgons de policiers résonnent dans le secteur et la circulation commence à être restreinte rue de Buchelay. Les personnes rentrant chez elles sont envoyées dans l'un des quatre gymnases mis à disposition par les mairies de Mantes-la-Jolie et Buchelay. Au total, 3 000 personnes des quartiers du Val Fourré et de Gassicourt ont été évacuées jusqu'à 22 h 20.

Aux alentours de 20 h, il devient impossible de circuler boulevard du Maréchal Juin et aux abords de la gare. De même, l'accès au Val Fourré par le centre-ville est impossible. Les lignes de Transilien J et N ont été interrompues dès 16 h 15. « *Le déminage ne commencera pas tant que tout n'est pas évacué,* explique un policier. *Il faut aussi que les huit démineurs sachent si l'engin peut être désamorcé sur place.* »

Une centaine de policiers mobilisée

L'opération de déminage commencera aux alentours de 22 h 30, sur place et se terminera à 23 h 05. Vers 23 h 30, le compte Twitter de la préfecture des Yvelines invite les habitants à rentrer chez eux, afin de tenter de se reposer ou de retourner à leurs occupations. L'intervention a mobilisé environ une centaine de policiers des Yvelines, de Paris et du Val d'Oise ainsi qu'une demi compagnie de CRS. Sapeurs-pompiers, membres de la Croix Rouge et la Protection civile étaient également sur place.

LES MUREAUX
Le barbecue intoxique six personnes

Dans la nuit de vendredi à samedi, rue Pierre Leroy, les sapeurs-pompiers sont intervenus auprès de six personnes. Elles présentent des signes d'intoxication au monoxyde de carbone.

Il apparaît qu'un barbecue a été allumé à l'intérieur du domicile. Les six personnes ont été transportées au centre hospitalier de Mantes-la-Jolie.

MAGNANVILLE
Interpellés après un cambriolage

Jeudi matin, deux sapeurs-pompiers se rendent dans un pavillon, rue des acacias. L'alarme de ce dernier vient de se déclencher. Sur place, les sapeurs-pompiers surprennent deux jeunes hommes, âgés de 16 et 13 ans, en train de briser une vitre. La police municipale est appelée en renfort, tandis que les deux cambrioleurs tentent de s'enfuir. Ils seront finalement interpellés.

VALLEE DE SEINE Températures négatives : attention aux gelées

La Direction départementale de la sécurité publique demande aux automobilistes de bien dégivrer leurs vitres afin d'éviter des accidents.

Depuis quelques semaines, les habitants de la vallée de Seine se réveillent avec des températures négatives et, au moment de partir, retrouvent leur voiture couverte de givre.

La Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) des Yvelines rappelle par communiqué qu' « *avant de lancer le moteur* », pare-brise, lunette arrière, rétroviseurs et vitres doivent être « *entièrement dégagés* ».

Par ailleurs, la DDSP souligne que circuler « *sans avoir préalablement dégagé de tout élément gênant le champ de vision* » est passible « *d'une amende prévue pour les contraventions de 3e classe* », soit 68 euros.

Afin d'éviter de mauvaises surprises, il est conseillé de coincer un morceau de carton sur son pare-brise. Pour dégivrer rapidement, de l'eau à peine tiède peut être versée. Mais cette solution doit être occasionnelle.

Erratum

Dans notre édition de la semaine dernière, en page 10, la photo utilisée pour illustrer l'article « *Un incendie ravage le foyer Adoma* » n'etait pas la bonne. Elle représente le foyer de la rue de Buchelay, alors que le foyer concerné est celui de la rue Maurice Braunstein. La rédaction présente ses excuses aux lecteurs et aux personnes concernées quant aux erreurs relevées dans cet article.

ECQUEVILLY Mosquée : Vers la dissolution de l'association?

L'appel de l'association Malik Ibn Anas devant le Conseil d'État a été rejeté. Les avocats craignent une dissolution de celle-ci. La mosquée restera fermée jusqu'à la fin de l'État d'urgence.

« *Une défaite de l'État de droit, un péril républicain*». William Bourdon et Vincent Brengarth, les avocats de l'association cultuelle de la mosquée, ne mâchent pas leurs mots après la décision du Conseil d'État d'entériner la fermeture de la salle de prière. S'ils contestent cette décision, ils craignent aussi que le ministère de l'Intérieur ne demande la dissolution de l'association islamique Malik Ibn Anas.

« Pas d'entraves à la liberté de culte »

Le juge des référés du Conseil d'État a donc rendu sa décision mardi 6 décembre. La veille, lors de l'audience, la défense avait placé le débat sur un terrain politique arguant « *un climat hostile à l'Islam* », fustigeant « *un procès contre le salafisme* ». La représentante du ministère de l'Intérieur a parlé, elle, « *d'un fonctionnement générant des troubles à l'ordre public* ». Le juge a finalement statué que « *les fidèles pouvant fréquenter trois autres mosquées à moins de cinq kilo-*



La mosquée restera fermée jusqu'à la fin de l'état d'urgence, mais les avocats de l'association craignent que celle-ci soit dissoute.

mètres, il n'y avait pas d'entraves à la liberté de culte ».

Les avocats de l'association islamique Malik Ibn Anas affirment que ce n'est pas la fin de cette affaire et se gardent le droit d'un recours sur le fond : « *personne n'a statué sur la légalité de l'arrêté de la préfecture* ». Un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme ne serait toutefois pas envisagé, « *car avec l'état d'urgence, l'article 15 permet à la France de déroger à l'application de cette cour* ». Ils craignent surtout une dissolution de l'association : « *c'est un projet du ministère de l'Intérieur* ».

Un débat de fond sur le courant quiétiste

Car l'audience a mis en exergue un débat, celui du salafisme pratiqué à Ecquevilly. La représentante du ministère de l'Intérieur a dénoncé « *des comportements anti-républicains* ». A la sortie de l'audience, maître Brengarth concède « *que le courant quiétiste (traditionaliste, Ndlr) pose des questions de vivre ensemble et d'intégration* », puis interroge : « *Est-il pour autant interdit par la loi ?* ».

Dans l'édition du 6 décembre du journal *La Croix*, Abdellali Mamoun, présenté comme « *un jeune imam ayant donné des conférences à Ecquevilly, avant d'en être exclu car considéré comme trop modéré* », dénonce « *la vision complotiste* » de l'imam Youssef Abou Anas. Il évoque « *un salafisme quiétiste* » où il est impossible « *de faire en même temps allégeance à Dieu et à son prophète et à la France* ».



MAGNANVILLE Trois personnes interpellées puis relâchées

Lundi 5 décembre, trois hommes ont été interpellés dans le cadre de l'enquête du meurtre de deux policiers le 13 juin. Ils ont été relâchés à l'issue de leur garde à vue.

En début de semaine dernière, l'enquête ouverte pour le meurtre d'un couple de policiers à Magnanville le 13 juin dernier a connu une nouvelle avancée, explique BFMTV. Trois hommes de 22, 25 et 39 ans ont été interpellés lundi 5 décembre par la sous-direction anti-terroriste de la police judiciaire et placés en garde à vue. Finalement, selon Le Parisien, leur garde à vue a été levée jeudi soir.

Les trois hommes appartenaient à l'environnement de Larossi Abalala, le meurtrier présumé, tué lors de l'assaut du Raid. Les enquêteurs les soupçonnaient d'avoir apporté un soutien logistique au terroriste. Selon BFMTV, deux des trois gardés à vue sont de la mouvance radicale islamiste. Selon Le Parisien, deux autres Français, Saad Rajraji et Charaf-Din Aberouz, sont mis en examen. Ils sont soupçonnés d'avoir joué un rôle de soutien logistique et avaient été condamnés en 2013 avec Larossi Aballa lors du procès d'une filière d'envoi de djihadistes au Pakistan.

Jean-Baptiste Salvaing, 42 ans, était commandant de police adjoint du commissariat des Mureaux et Jessica Schneider, 36 ans, était agent administratif au commissariat de Mantes-la-Jolie. Leur assassinat avait provoqué une vive émotion à Magnanville et dans tout le pays.

ECQUEVILLY Mosquée : Arrêté après des menaces

Ce lundi matin, les policiers du commissariat des Mureaux ont mené une opération de recherche à Ecquevilly. Ils étaient à la recherche de trois suspects, âgés de 22 à 35 ans, détaille *Le Parisien*. Les trois hommes sont soupçonnés d'avoir proféré des menaces à l'encontre d'un gendarme des renseignements territoriaux suite à la fermeture de la salle de prière.

Les suspects sont tous connus des archives de la police mais un seul d'entre eux a été arrêté. Son appartement a été perquisitionné et les enquêteurs ont retrouvé des vêtements correspondant à ceux décrits par la victime.

Trahi par ses vêtements

La fermeture de la salle de prière a été ordonnée le 2 novembre dernier sur décision du préfet des Yvelines jusqu'à la fin de l'état d'urgence. (voir ci-contre).

CARRIERES-SOUS-POISSY Le dealer repéré dans la rue

Vendredi, à 19 h 45, les policiers de la brigade anti-criminalité perquisitionnent un domicile, place des Tulipes, dans le quartier des Fleurs. Ils retrouvent 561 grammes de résine de cannabis, 240 euros en espèces et 1 fusil à canon scié, de calibre 12 avec 4 cartouches.

Le dealer désigné, âgé de 27 ans, est arrêté. Le jeune homme avait été repéré alors qu'il réalisait des transactions en pleine rue.

POISSY Le différend se règle à coups de pelle

En fin de matinée, vers 11 h jeudi, un différend éclatait entre deux ouvriers sur un chantier place Racine.

Les deux ouvriers n'appartiennent pas à la même société. Suite à un échange verbal, la situation s'envenime. L'un des protagonistes, âgé de 43 ans, se saisit d'une pelle et assène un coup à l'autre ouvrier.

Les secours sont intervenus auprès de la victime, âgée de 34 ans. Elle présente une fracture du bras droit et a été transportée au centre hospitalier de Poissy pour se faire soigner.

L'auteur des coups, originaire de Clamart (Hauts-de-Seine) a reconnu les faits et a été conduit au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine.

MANTES-LA-JOLIE Ils avaient détourné des cosmétiques

En début de semaine dernière, quatre personnes ont été interpellées à Mantes-la-Jolie et aux Mureaux. Elles sont suspectées d'avoir volé des parfums dans un entrepôt situé à Gargenville, à deux reprises, en novembre et juillet derniers. Le montant des marchandises dérobées est estimé à 50 000 euros. Selon la police, les quatre personnes travaillaient pour une société voisine de l'entrepôt et pouvaient effectuer leur larcin *« sans trop se faire remarquer »*. Ils ont été repérés grâce à la vidéo-surveillance. Trois d'entre eux ont été déférés au palais de justice de Versailles pour être mis en examen.

MANTES-LA-JOLIE Dégradations : coup de semonce pédagogique

Confrontée, la semaine dernière, au vandalisme d'une porte et d'un mur, la direction du lycée Saint-Exupéry s'en est émue sur Twitter, photos à l'appui : *« Est-ce que vous trouvez ça normal ? Pour info : pris sur le fait, vous êtes exclus de l'établissement et vous devrez payer les réparations ! »* Le ou les auteurs n'ont pas été identifiés. La menace d'une demande de remboursement aux familles, elle, était destinée à *« une prise de conscience »*, explique le proviseur Dominique Pinchera. Il n'a jamais porté plainte en de telles situations, *« heureusement fort rares »* dans ce lycée d'excellence.

POISSY Une motarde blessée dans une collision

Mercredi 7 décembre, aux environs de 8 h 20, une collision s'est produite sur le pont de Poissy entre deux véhicules et une moto. Quatre personnes ont été impliquées dans cet accident. La motarde, âgée de 25 ans, a été examinée par les pompiers avant d'être transportée au centre hospitalier de Poissy. A cette heure de fort trafic, la circulation entre Poissy et Carrières-sous-Poissy a été perturbée, voire même paralysée.

MANTES-LA-JOLIE Recherché pour six mois de prison non effectués

La semaine dernière, les membres de la Brigade anti-criminalité (BAC) de Mantes-la-Jolie remarquent la présence d'un jeune homme. Ce dernier fait l'objet d'une fiche de recherches pour une exécution de peine. Ils décident alors de procéder à l'interpellation, avec le renfort de la Brigade de sûreté territoriale (BST).

En arrivant sur les lieux, les membres de cette dernière voient un individu prendre la fuite. Ils se seraient alors fait encercler par un groupe d'une dizaine de personnes. Il a été fait usage de l'armement de dissuasion pour disperser le groupe. Le fuyard a ensuite été interpellé rue Ambroise Paré. Âgé de 21 ans, il faisait lui aussi l'objet d'une fiche de recherche pour l'exécution d'une peine de six mois d'emprisonnement.



ATHLETISME Effort, nature et chocolat

Dimanche dernier se tenait la 3ème édition du Choco trail d'Hardricourt, la plus grande course nature de la vallée de Seine.



Sur les 2 400 engagés dimanche matin, 1 937 sont parvenus à passer la ligne d'arrivée.

Novices ou confirmés, jeunes et seniors, ils sont 2 400 coureurs à s'être déplacés pour participer à la 3ème édition du Choco trail d'Hardricourt. Un événement qui selon la mairie, « *a pour but de sensibiliser au respect de l'environnement* » et dont *la Gazette en Yvelines* est partenaire.

Il est 7 h 12, gare Saint-Lazare, une vingtaine de personnes restent à quai. Tous les trains pour Hardricourt sont annulés, ils devront passer par Les Mureaux et marcher 30 min. « *On va pourvoir s'échauffer* », rétorque dans la bonne humeur l'une des engagées.

Un entraînement pour certains, un défi pour d'autres

A une heure du premier départ, postés sur la promenade du Bac, Jean et Claude saluent Yann Scotte (DVD), maire d'Hardricourt et engagé sur le parcours de 13 kilomètres aux côtés de son épouse. « *Ça fait plusieurs semaines qu'on se prépare* » lâche-t-il, tout sourire. Une bonne humeur communicative car si les deux bénévoles sont arrivés à 7 h, « *la nature et la convivialité de cette course aident à se lever tôt* ».

On s'échange les épingles pour accrocher les dossards. Pascal est engagé sur la course de 24 km « *pour changer de l'entraînement habituel* », lui qui prépare un écotrail de 80 km en mars. Mylène et Anna, venues de Massy, se préparent « *mentalement* » avant leur premier trail : « *On est venu pour le chocolat et la beauté du parcours* », lâchent-t-elles.

9 h 08 Manu, le coach, invite les participants à s'échauffer en musique. Samy, un Tunisien en déplacement en France pour un congrès médical, s'étire et craint le froid : « *chez nous l'hiver il fait 15°C* ». Manon Papelier, adjointe au commissariat des Mureaux, s'est inscrite avec 3 collègues avec qui elle s'entraîne chaque midi. « *J'ai la double casquette* », raconte celle qui a participé à sécuriser le parcours et engagée sur le 24 km.

Corentin Boitel s'impose, Yamina Bouaabila impressionne

Les courses s'enchaînent et Reynald, le directeur de course, veille au respect du règlement : « *Ceux qui jettent des déchets seront exclus* ». 11 h, Corentin Boitel passe la ligne d'arrivée en tête, après avoir gravis les 180 marches des hauts d'Hardricourt. Il remporte le 24 km. La première femme, Yamina Bouaabila est seconde à près de 3 secondes.

Sur l'ensemble des cinq parcours, 1 937 des 2 400 engagés ont terminées cette édition 2016 du Choco Trail, parfois en allant au bout d'eux-même. Tous ont mérité leur médaille en chocolat.



Yann Scotte, maire d'Hardricourt, a bouclé le parcours de 13 kilomètres en 1 h 18 min 31 sec.

FOOTBALL L'AS Poissy coupé sur sa bonne lancée

Le club pisciacais a chuté ce week-end sur la pelouse de Croix (Hauts-de-France). Une défaite qui met fin à une série de quatre matchs où Poissy n'avait pas connu la défaite, ni encaissé de but.

Le samedi 10 décembre, l'AS Poissy se déplaçait sur le terrain de Croix (Hauts-de-France) dans le cadre de la treizième journée de CFA. Ce match à l'extérieur s'est soldé par une courte défaite (1-0) pour les jaune et bleu.

Une défaite 1-0

Le seul but de la rencontre a été inscrit par Robail à la 27e minute sur un centre de Dumortier. Si les Pisciacais ont bien eu quelques occasions, aucun tir n'a atteint les filets adverses. Croix a également eu des chances d'augmenter l'écart, notamment sur un retourné acrobatique de Hassani, arrêté par le portier pisciacais, Vincent Planté.

Alors que Poissy n'avait plus connu la défaite en CFA depuis le 15 octobre, cette rencontre face à Croix (6e) met fin à une série de quatre matchs sans revers et sans encaisser de but. Après ce résultat, les jaune et bleu descendent à la treizième place du championnat (sur 16) avant la réception le week-end prochain de la réserve du Losc (4e de CFA).

ATHLETISME Les inscriptions pour la nocturne du Paris-Mantes sont ouvertes

La 82e édition de la randonnée nocturne du Paris-Versailles-Mantes se déroulera dans la nuit du 28 au 29 janvier. Quatre parcours seront proposés avec des départs de Versailles, Beynes, Maule et Jumeauville pour rejoindre Mantes-la-Jolie.

Les distances de ces tracés sont respectivement de 54, 39, 22 et 12 kilomètres. Pour obtenir plus de renseignements ou s'inscrire à la randonnée nocturne, rendez-vous sur le site internet paris-mantes.fr, ou par téléphone au 01 34 77 23 34. Le prix de l'inscription est compris entre 5 et 14 euros.

FOOTBALL Lourde défaite pour le FC Mantois

Les sang et or se sont inclinés (3-0) ce week-end en déplacement face à Romorantin (Centre-Val de Loir). Un score qui les maintient dans la zone rouge de CFA.

Depuis sa belle victoire au Camp des loges contre la réserve du Paris Saint-Germain le 5 novembre, le FC Mantois n'arrive plus à renouer avec le succès. Ce week-end, pour leur 14e match de la saison de CFA, les sang et or se sont inclinés sur le terrain de Romorantin (Centre-Val de Loir) par une large différence (3-0).

Réception du dernier le week-end prochain

Les adversaires du jour, maintenant classés à la 8e place du classement, ont rapidement ouvert le score sur un but de Kehound (7e). Si le score va rester inchangé pendant la quasi-intégralité de la rencontre, Romorantin va alourdir la marque en toute fin du temps réglementaire grâce à Adjet (88e) et Persico (89e).

Cette nouvelle défaite maintient le FC Mantois dans la zone rouge, à l'avant-dernière place de CFA (15e sur 16). Avant la réception le week-end prochain de Plabennec (Bretagne), l'actuel dernier du championnat.

VOLLEY-BALL L'aventure en Coupe de France continue pour le CAJVB

Le Conflans Andrésy Jouy le Moutier (CAJVB) est allé l'emporter sur le parquet de Rueil-Malmaison ce week-end dans le cadre du quatrième tour de Coupe de France.

Pour le quatrième tour de la Coupe de France, l'équipe première du Conflans Andrésy Jouy le Moutier (CAJVB) se déplaçait à Rueil-Malmaison ce samedi 10 décembre. Les joueurs de vallée de Seine, évoluant en Nationale 2, se sont largement imposés face à leur adversaire du jour, qui joue en Nationale 3 (17-25, 14-25, 17-25).

« *Le CAJVB bien que privé de son capitaine Marc Vautier, blessé, a pris rapidement les commandes de la rencontre en pratiquant un jeu sérieux et appliqué, justifiant rapidement l'écart de division entre les deux adversaires* », indique le CAJVB dans un communiqué.

Victoire trois sets à zero

Une victoire qui permet aux volleyeurs locaux de continuer leur bonne série avant la réception du centre de formation de Tours la semaine prochaine pour le compte de la dixième journée de Nationale 2. Cette rencontre aura lieu dimanche 18 décembre à 16 h au gymnase Pierre Bérégovoy et servira à récolter des fonds pour l'Association française contre les myopathies (AFM-Téléthon).

BASKETBALL Encore gagné pour les Pisciacais

Le club pisciacais est allé décrocher une nouvelle victoire en déplacement à Marly-le-Roi (52-73). Ce nouveau succès permet aux jaune et bleu de se maintenir en tête du championnat.

Les journées se suivent et les victoires s'enchaînent pour l'équipe première du Poissy basket association. Ce week-end, en déplacement sur le parquet de l'US Marly-le-Roi pour le compte de la dixième journée de Nationale 3, les jaune et bleu l'ont emporté de 19 points d'écarts (52-73).

Cette nouvelle victoire marque le huitième succès consécutif du club pisciacais.

Un résultat qui permet aux Pisciacais de conserver la tête de la poule F de Nationale 3 avant une trêve hivernale de plus d'un mois. Poissy a actuellement un bilan comptable de neuf victoires pour une seule défaite, et la meilleure attaque du championnat. Le prochain match des jaune et bleu sera une tête d'affiche avec un déplacement à Sceaux, l'actuel troisième qui compte un petit point de retard sur les Pisciacais.

FOOTBALL Courte victoire pour les Mureaux

Après un derby serré face à Versailles, le club des Mureaux a décroché une victoire sur le terrain des Parisiens des Gobelins (0-1).

Ce succès des Muriautins signe aussi la première défaite à domicile des Gobelins cette saison. Remonté à la cinquième place de la Division d'honneur suite à cette rencontre, cette victoire permet de maintenir le club des Mureaux au plus proche des équipes de tête du championnat.

En effet, seuls deux petits points séparent actuellement la deuxième place tenue par Bobigny, de la cinquième des Mureaux.

AUCHAN MANTES BUCHELAY

OUVERT DIMANCHE 18 de 9h à 20h

OFFRES VALABLES JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2016

ORIGINE FRANCE



-50% SUR LA 2ÈME AU CHOIX SUR LA GAMME DES BÛCHES SURGELÉES AUCHAN



40% DE REMISE IMMÉDIATE

~~38€95~~

23€37

FOIE GRAS DE CANARD ENTIER IGP SUD OUEST MONTFORT
Gastronomique, torchon
Ou raffiné recette prestige aux 2 poivres,
bocal
300 g
38€95 - 15€58 de remise immédiate
Soit le kg 77€90
Existe d'autres variétés



3+3 GRATUITES au choix

Les 6 bouteilles : **26€94** au lieu de 53€88

Soit la bouteille : **4€49**

LUSSAC SAINT-ÉMILION AOP 2015**
Château Vieux Milleroques ou Montagne Saint-Emilion Vieux Pontana 2015 ou Puisseguin Saint-Emilion Château la Croix de Berny 2015
75 cl
La bouteille vendue seule : 8€98

Nocturne jusqu'à 22h00 du 19 au 31 décembre.
Sauf les samedis 24 et 31 décembre : 8h à 17h30

Auchan

HYPERMARCHÉ AUCHAN MANTES BUCHELAY
A 13 – sortie Mantes Sud ou Mantes Ouest
Tél. 01 30 98 22 22
Suivez votre magasin sur : https://www.facebook.com/AuchanMantes

AUBERGENVILLE Le chanteur Miossec en concert à la Nacelle

L'artiste français Miossec donnera un concert le samedi 17 décembre au Théâtre de la Nacelle. Il y présentera son dixième album studio.

Le samedi 17 décembre, à partir de 21 h, le chanteur Miossec foulera les planches du Théâtre de la Nacelle.

Le barde brestois présentera son dixième album studio, à la fois familier et inédit. Ce dernier, *Mammifères*, est le résultat d'une aventure collective et propose un résultat acoustique et dynamique. S'y retrouve la plume singulière d'un Miossec à la tendresse mélancolique et à la pudeur lyrique.

Sur scène, le chanteur sera entouré d'un violoniste, d'un guitariste et d'un accordéoniste. La première partie sera assurée par une nouvelle artiste en devenir, Ladylike Lily. Les tarifs sont compris entre 13 et 19,50 euros.

Ladylike Lily en première partie

Informations et réservation sur le site internet theatredelanacelle.fr, par téléphone au 01 30 95 37 76 ou par courriel à accueil@theatre-delanacelle.fr.



Le dernier album de Miossec propose un résultat acoustique et dynamique.

VALLEE DE SEINE Contrechamps fête le court métrage

L'association Contrechamps va participer à la Fête du court-métrage en proposant plusieurs ateliers et projections, entre les 17 et 21 décembre.

Dans le cadre de la Fête du court-métrage de ce mois de décembre, l'association Contrechamps prend part aux festivités et organise de nombreuses projections, rencontres et manifestations.

Un ciné-goûter *Au fil du temps* est organisé le dimanche 18 décembre à 16 h à l'espace Marcelle Cuche de Vaux-sur-Seine. Cinq films d'animation familiaux feront réfléchir les spectateurs sur le temps qui passe. La projection est conseillée à partir de 6 ans et le tarif est de 3 euros.

Un atelier parents-enfants (8-11 ans) est organisé le samedi 17 décembre, de 14 h 30 à 17 h 30 au centre du Bourg. Celui-ci, intitulé *Du livre au cinéma : comment raconter une histoire*, expliquera la magie du processus qui donne vie aux personnages de littérature. Gratuit sur inscription au 01 34 75 60 48 ou par courriel à bibliothequemunicipale@juziers.org.

Du livre au cinéma : comment raconter une histoire

Dans le cadre du prix Mangawa, des ateliers d'initiation au cinéma seront proposés dans les bibliothèques de Vaux-sur-Seine et de Oinville-sur-Montcient le mercredi 21 décembre. Et le samedi 17 décembre, les bibliothèques de Juziers, Houdan et Buchelay diffuseront pendant toute la journée six courts-métrages en continu.

Pour obtenir plus de renseignements, rendez-vous sur le site internet de la Fête du court-métrage à lafeteducourt.com ou sur le site internet de l'association Contrechamps à lassociationcontrechamps.fr.

MEULAN-EN-YVELINES Conférence sur Beethoven

Une conférence-rencontre est organisée le vendredi 16 décembre, à 20 h 30 au Domaine Berson. Le thème de la soirée sera *Ludwig Van Beethoven, un compositeur viennois,* et cette dernière sera animée par Philippe Chamouard, professeur au conservatoire Gabriel Fauré des Mureaux et membre honoraire de l'Université Paris-Sorbonne.

Cette conférence reviendra sur la vie de Beethoven, qui a toujours célébré la joie et l'optimisme malgré une surdité progressive, le tout illustré par des extraits du film *Ludwig Van B.* de Gary Oldman. La soirée est tout public et gratuite, mais la réservation est conseillée au 01 30 90 41 41.

POISSY Des jeux de rôle pour découvrir la Villa Savoye

Les mercredi 21 et jeudi 22 décembre prochains, la Villa Savoye proposera une visite atypique aux familles pour découvrir le lieu. A travers des jeux de rôle, ces dernières pourront incarner les principaux acteurs et habitants de cette maison pour découvrir le couple Savoye. Une manière inédite de visiter le chef d'œuvre de Le Corbusier. Ces visites seront organisées de 10 h à 14 h. Les tarifs sont de 7,50 euros pour les adultes et gratuits pour les enfants. Plus de renseignements et réservation au 01 39 65 01 06 ou sur le site internet villa-savoye.fr.

TRIEL-SUR-SEINE Une pièce hommage aux femmes

A travers leur pièce Femmes en première ligne, les Comédiens de la Tour rendent hommage aux femmes, actrices souvent oubliées de la grande guerre.

Les Comédiens de la Tour de Triel-sur-Seine proposeront deux représentations de leur pièce *Femmes en première ligne.* Si la Grande Guerre fait souvent penser aux hommes qui ont combattu, les femmes ont aussi été envoyées au front, que ce soit en tant qu'ambulancières, infirmières, médecins … Mais elles ont aussi remplacé les hommes dans les campagnes et fabriqué des obus dans les usines.

Au théâtre Octave Mirbeau, le samedi 17 décembre à 21 h et le dimanche 18 décembre à 16 h, ce spectacle rend hommage aux femmes oubliées de l'histoire. Les tarifs sont compris entre 5 et 9 euros. Informations et réservation par téléphone au 01 39 27 94 59 ou sur comediensdelatour.pagesperso-orange.fr. Attention, ce spectacle remplace *Impair et père* qui a dû être déprogrammé.

MANTES-LA-JOLIE Un spectacle poétique autour de la main au Chaplin

Puce Muse proposera une restitution de sa résidence à l'Espace culturel multimédia (ECM) le Chaplin le 15 décembre à 19 h. Un spectacle poétique intitulé Le doux, le caché, le ravissement.

Puce Muse est en résidence à l'Espace culturel multimédia (ECM) le Chaplin, jusqu'au 15 décembre. A cette date, une restitution sera proposée à 19 h, intitulée *Le doux, le caché, le ravissement.*

Ce spectacle propose une exploration poétique autour de la main et du trait, *« un questionnement sur l'intelligence du bout des doigts et sur le temps de l'instant »,* indique le Chaplin.

Jean-Louis Heckel, metteur en scène et acteur marionnettiste, et Serge de Laubier, compositeur et créateur d'instrument électronique, convoquent Shakespeare, la philosophie de Winnicott, la musique de Bach, tout autant que des textes, des vidéos et des compositions inédites.

Plus de renseignements par téléphone au 01 30 63 78 00 ou par courriel à info@lechaplin.com.

LES MUREAUX

La compagnie A vol d'oiseau questionne le monde du rêve

La compagnie A vol d'oiseau proposera son spectacle *Au bois dormant, Tout sauf dormir !,* le samedi 17 décembre à 16 h à la salle de la Médiathèque. A travers ce spectacle, conseillé à partir de 3 ans, les deux comédiennes traversent la nuit au bord du sommeil en s'affrontant à celle qui s'endormira la dernière.

Un duo clownesque et chanté qui questionne sur le monde de la nuit, où l'enfant s'aventure habituellement seul et où les monstres prennent vie. Avec en sous-texte, la peur de disparaître qui s'exprime derrière la peur du noir. Les tarifs sont compris entre 3 et 4 euros. Pour plus d'informations, contacter le 01 30 91 24 30.

ACHERES Oldelaf squatte le Sax

Le chanteur Oldelaf sera présent au Sax du 17 au 23 décembre. L'artiste proposera un concert pour le jeune public, un concert humoristique et un concert artistique.



Oldelaf proposera de nombreux concerts au Sax entre les 17 et 23 décembre.

La folle histoire de Michel Montana. Tel est le nom du concert proposé les samedi 17 décembre à 20 h 30 et dimanche 18 décembre à 18 h au Sax. Oldelaf et Alain Berthier, qui se définissent comme les deux seuls membres du fan club officiel de Michel Montana, un artiste méconnu et oublié des médias, essayent de réhabiliter son œuvre. Un spectacle mêlant chansons et humour. Les tarifs sont compris entre 6 et 12 euros.

Pour un public familial, Oldelaf proposera également un concert intitulé *Happy Birhday* les 17,18, 21 et 23 décembre à 15 h. L'artiste y proposera des reprises de son précédent spectacle ainsi que des chansons inédites qui figureront sur son prochain album. Les tarifs sont compris entre 6 et 12 euros.

Des concerts pour tous les goûts

Les mercredi 21 et vendredi 23 décembre à 20 h 30, Oldelaf proposera une version acoustique de son album *Dimanche*, accompagné des trois joyeux lurons Alex Zapata, Victor paillet et Fabrice Lemoine. Des mélodies pop et des textes souvent drôles à travers lesquels Oldelaf emmène les spectateurs dans des récits doux amers mais sincères. Les tarifs sont compris entre 12 et 18 euros. Informations et réservation sur le site internet lesax-acheres78.fr ou par téléphone au 01 39 11 86 21.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

JOURNAL LOCAL Michetonnage : la prostitution occasionnelle de retour

Le Journal Local s'est intéressé au michetonnage. Phénomène complexe à expliquer, la prostitution occasionnelle, payée en biens de luxe, touche de plus en plus de jeunes femmes.

« Tshoin », « escorte », « folasse », « keh »,… en argot urbain, tous plus différents les uns que les autres, les mots pour évoquer le trafic de charmes se multiplient. Mais en ce moment, le mot sur toutes les lèvres est « micheto », femme qui pratique le michetonnage. Cette semaine, le Journal Local de LFM l'évoquait : mais que désigne cette pratique en pleine expansion ?

Le terme de michetonnage est en réalité loin d'être récent. Il existe même depuis très longtemps. En 1971, déjà, l'écrivain Albert Simonin en faisait mention. Et, plus récemment, le terme avait défrayé la chronique en 2014 dans « l'affaire Ribéry ». « Michto » viendrait du roumain misto, bien ou jolie. Une étymologie assez controversée puisque l'on date les premières apparitions du mot après la seconde Guerre mondiale, anachronisant ainsi l'arrivée massive du roumain dans l'argot français que l'on date aux années 90, avec la chute des régimes communistes.



Michetonner serait l'action de troquer occasionnellement ses charmes, parfois contre des biens matériels de luxe comme des sacs, des chaussures…

Michetonner, donc, serait l'action de troquer occasionnellement ses charmes, parfois contre des biens matériels de luxe comme des sacs, des chaussures… Mais une « micheto » serait aussi une opportuniste, une femme intéressée. Si la nuance est assez difficile à saisir, elle est pourtant majeure, une femme intéressée n'étant pas forcément une prostituée. C'est cette nuance qui a posé de nombreux problèmes dans « l'affaire Ribéry ». Peut-on légalement qualifier ce phénomène de prostitution si l'une des deux parties n'a pas conscience d'avoir des relations tarifées ? Quant aux motivations, elles restent assez floues. Hélène David, directrice adjointe de l'association Charonne, qui participe depuis 1972 à des actions sociales et médico-sociales à Paris, expliquait au micro de LFM que « *certaines le vivent comme une voie pour être une femme d'entreprise* ». Une hypothèse assez réductrice : si les origines de la prostitution sont en général variables, les origines d'une catégorie de prostitution le sont encore plus. Il est difficile de schématiser les motivations de ces « michetonneuses », alors que l'on peine déjà à en définir le terme.

Troquer occasionnellement ses charmes

Côté masculin, le fait d'échanger ses charmes contre des biens matériels semble être complètement passé sous le radar de la langue française. En effet, s'il y a des dizaines de termes pour évoquer la prostitution féminine, chez les hommes, le phénomène du michetonnage n'a pas de terme propre. Pourtant, il va sans dire que ce genre de manifestations n'est pas propre à la gente féminine.

MANTES-LA-JOLIE Une championne en herbe sur la terre battue mantaise

Noa Dujardin, jeune habitante de Maule, fait aujourd'hui partie des meilleures jeunes joueuses de tennis en France. Elle s'entraîne depuis peu à Mantes-la-Jolie.

Noa Dujardin découvre le tennis à quatre ans, comme apprentie ramasseuse de balles pour ses parents, eux même joueurs amateurs. « *J'aime bien le jeu en lui-même : c'est technique, tactique, physique, mental, ça regroupe un peu tout* », décrit-elle. Tout s'enchaîne très vite pour elle : dès sept ans, elle s'entraîne avec la délégation yvelinoise.

Parmi les 10 meilleures de France

Aujourd'hui, à 13 ans, elle fait partie des 10 meilleures joueuses françaises de sa catégorie, et s'entraîne trois heures par jour au cours de tennis de l'Île l'aumône. Stéphane Billard, son entraîneur, la décrit comme « *une passionnée* ». Noa elle, fait preuve d'une maturité assez impressionnante : elle veut grimper les échelons un par un. « *C'est comme à l'école, on ne va pas penser au bac alors qu'on n'a pas encore passé le brevet : il faut faire attention de ne pas brûler les étapes trop vite* » explique-t-elle.

L'étoile montante garde les pieds sur terre, même si elle est au cœur de beaucoup de discussions. Suivie par la Fédération française de tennis (FFT), elle était notamment dimanche dernier à Malte. Elle a en effet porté les couleurs de la France dans une compétition internationale de moins de 16 ans.



« C'est technique, tactique, physique, mental, ça regroupe un peu tout », décrit-elle du tennis qu'elle adore.

Loisirs |

HOROSCOPE

Bélier : Voilà une semaine au top de votre forme. Vous ne saurez plus où donner de la tête, tout particulièrement dans votre activité professionnelle. On réclamera votre attention en permanence. Côté coeur par contre quelques frictions sont à prévoir.

Taureau : Vous voilà fin prêt pour de nouvelles aventures. Vous aurez le vent en poupe et rien ne vous arrêtera dans votre course effrénée vers la réussite. Côté coeur, vous pourrez espérer une stabilité et une construction dans votre relation amoureuse.

Gemeaux : Vos idées seront justes et ingénieuses, mais vous ne trouverez pas forcément preneur tout de suite. Un peu de patience et tout se mettra en place comme prévu.

Cancer : Côté professionnel, attendez-vous à quelques problèmes d'incompréhension avec vos supérieurs ou collègues. Avec votre partenaire, ce sera la soupe à la grimace en entrée et, comme plat principal, des endives braisées, fortes en amertume...

Lion : Vous voilà de nouveau sur les nerfs et prêt à dépecer le premier qui ne veut pas suivre vos directives. Il y aura une ambiance électrique au travail. Côté sentimental, on réveillera votre jalousie et vous réagirez au quart de tour.

Vierge : Quelques questionnements profonds titilleront votre esprit et vous ne trouverez pas la paix. Vous avez totalement envie de changer de direction sur le plan professionnel, mais vous manquez encore d'assurance pour le faire. Il sera question d'un apprentissage.

Balance : Quelques tracasseries administratives feront leur apparition et vous ne serez pas tranquille. Il vaudra mieux régler cela rapidement si vous ne voulez pas vous retrouver face à de gros soucis par la suite.

Scorpion : Cette semaine, vous vous comporterez comme une vraie punaise. Tout vous sortira par les yeux et vous aurez envie de vous venger de votre ex, qui vous a tant déçu... il y a 15 ans. Il va peut-être falloir tourner la page, vous ne croyez pas ?

Sagittaire : Malgré une énergie débordante, vous ne verrez pas venir une déception qui pourrait vous marquer pendant longtemps. Il s'agit d'une personne qui est chère à votre coeur, soyez dans l'observation et proche de vos intuitions.

Capricorne : Vous brillerez de mille feux et votre charme sera irrésistiblement magnétique. Vous obtiendrez tout ce que vous souhaiterez et même plus encore, bien que quelques tracasseries vous préoccupent au niveau administratif.

Verseau : Une énergie débordante vous animera cette semaine, mais vous ne saurez pas toujours comment la maîtriser. Les chances de faire des bourdes sont multipliées, il faudra impérativement éviter toute négociation. Le côté affectif ne sera guère plus rassurant.

Poissons : Les opportunités amoureuses seront nombreuses et vous ne saurez plus où donner de la tête. Il est probable que vous partiez dans tous les sens sans jamais vous fixer quelque part. Tout cela ne vous aidera pas à vous concentrer sur votre travail.

par horoscope.fr

SUDOKU : niveau facile

2	8		1				3	6
4			2		7		1	9
	9		8		3	2	5	
3	5	2	9	7	6		4	8
6	4		3		1			7
9				8		6		3
1		9			8		6	5
5	7		6	9				1
		3		1		9		2

SUDOKU : niveau moyen

	8	1		3				
		9	8	1		5		
		2			4	1	3	
	5	7	4					2
9	2		3		5		1	4
	6		2	8		7		
8			7				2	
2	1		9	5				6
			1				8	

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de la La Gazette en Yvelines
Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

METEO

Mercredi 6°/8°

Jeudi 6°/8°

Vendredi 6°/10°

Samedi 3°/8°

Dimanche 4°/8°

Lundi 5°/9°

Mardi 4°/9°

La Gazette en Yvelines
Journal hebdomadaire gratuit d'information locale

Directeur de la publication : Lahbib Eddaouidi

Journalistes : Loris Guémart, Damien Guimier, Lucile Giroussens, Manel Eddaouidi.

Mise en page : Sébastien Dailleux

Site web : lagazette-yvelines.fr
Facebook : la gazette en Yvelines
Twitter : @GazetteYvelines

8 rue Porte aux Saints - 78200 Mantes-la-Jolie
Tél. : 09 54 82 31 88
redaction@lagazette-yvelines.fr
numéro ISSN 2431-1960



MANTES-LA-VILLE

Horaires d'ouverture :

Du dimanche au jeudi de 8 h 30 à 23 h 00 en salle et jusqu'à 23h30 au drive
Vendredi et samedi de 8 h 30 à 23 h 00 en salle et jusqu'à minuit au drive.

A bientôt dans vos restaurants McDonald's !

McDrive™